



Ouverture Solennelle de la 4^{ème} Session Annuelle.

Projet d'Allocution du Président du Conseil Economique et social.

Jeudi 13 octobre 2016

- **Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Messieurs les Présidents des Conseils Economiques et Sociaux de.....**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques et Représentants des Organisations Internationales ;**
- **Mesdames et Messieurs les Conseillers Economiques et Sociaux ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Il m'est particulièrement agréable de prendre la parole devant cette auguste assemblée, au moment où l'honneur m'échoit honneur de faire une adresse à l'occasion de la Rentrée Solennelle qui conformément aux textes et à la tradition, est consacré à l'ouverture de la 4^{ème} session ordinaire des travaux du Conseil Economique et Social de la République de Côte d'Ivoire.

Cet honneur, vous en conviendrez avec moi, est tributaire du choix porté sur notre humble personne par Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, à qui il a plu de nous nommer le 16 juin 2016 à la tête de cette prestigieuse Institution.

Je voudrais ici et maintenant, réitérer au Chef de l'Etat, l'expression de ma profonde gratitude pour cette grande marque d'estime et de confiance en ma personne, tout en formant le vœu que ce choix porte les plus beaux fruits, au terme du mandat qu'il a bien voulu me confier.

Qu'il me soit également permis, au nom des membres du Conseil Économique et Social de vous remercier, tous en vos rangs et qualités, pour votre présence qui témoigne de l'attachement que vous portez à notre Institution.

Je salue tout particulièrement la présence de Monsieur le Premier Ministre, dont les brillantes actions à la tête du Gouvernement sont appelées à bénéficier des avis que le Conseil produira pour le progrès de notre pays et pour le bonheur des populations.

Je ne saurai taire le rehaussement de cette rentrée solennelle par la présence de Monsieur.....Président du Conseil Économique et Social de....., qui nous fait l'amitié de répondre favorablement à notre invitation.

Réjouissons-nous enfin, de la remarquable présence des Présidents d'institutions ou de leurs représentants, qui renforce notre conviction que la République obéit à la logique de solidarité et à la dynamique de coopération, éléments indispensables au fonctionnement régulier de ses Institutions.

Mesdames et Messieurs, Honorables invités,

Bien avant notre prise de fonction le 29 juin 2016, les membres de notre assemblée, nommés par le Chef de l'Etat depuis octobre 2014, se sont attelés à suivre les sillons tracés par d'illustres serviteurs de la nation, en déployant un effort collégial dans une permanente recherche de concertation. Cet état d'esprit pérennise ainsi les principes d'actions et les valeurs sur lesquelles se fonde la démarche du Conseil Économique et social. Il convient ici d'adresser mes vives félicitations à l'ensemble des Conseillers, qui par leur dévouement sans réserve et leur attachement à la bonne marche de notre institution, assurent la continuité de ses nobles contributions sous de nouvelles perspectives.

Aussi, voudrais-je apprécier l'œuvre et rendre hommage à mes prédécesseurs, pour la qualité de leur engagement et le sens du devoir qu'ils ont démontré tout au long de l'histoire de notre Institution.

A la suite donc de Jean Delafosse, Mamadou Coulibaly et Philippe Yacé de regrettés mémoires, ainsi que de Maurice Séry-Gnoléba, Laurent Dona-Fologo et de Marcel Zadi-Kessy et conformément aux orientations.... ;, nous sommes invités à conduire le Conseil Economique et Social qui a pour mission d'accompagner le Gouvernement dans la conception et la mise en œuvre de sa politique économique et sociale.

Nous saurons nous inspirer des modèles offerts par nos devanciers, en renforçant la gouvernance de cet important outil au service de l'action des pouvoirs publics. Pour réussir la mission qui nous est confiée, je m'engage résolument dans la dynamique de mes illustres prédécesseurs qui ont su, chacun avec une touche particulière, permettre au Conseil Économique et Social de jouer valablement le rôle qui est le sien.

En effet, le Président ZADI KESSY à qui nous succédons a, pour sa part, fait preuve d'un sens élevé du devoir. Je suis certain que tout comme moi, vous éprouvez amitié et admiration pour ce grand serviteur de la nation qui a restauré l'Institution à l'issue de la crise que nous avons connue J'étendrai cet hommage au Président suppléant, Tiémoko Yadé COULIBALY, dont l'exemplarité du parcours professionnel et la richesexpérience ont permis d'accompagner cette grande œuvre de restauration.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Économiques et Sociaux ;

Rarement dans ma carrière, ai-je ressenti un si fort besoin de donner le meilleur de moi-même au service de tous, afin de ne point décevoir. Au moment où, sous l'autorité de Son Excellence Monsieur le Président de la République, notre pays s'engage sur la voie du renouvellement de son cadre institutionnel à travers l'élaboration d'une nouvelle Constitution, je reste convaincu que notre assemblée consultative continuera plus que jamais à jouer un rôle prépondérant dans la marche en avant de la nation ivoirienne.

A cet effet, -il est juste de rappeler que le Conseil a pour fonction première, de favoriser et de promouvoir un dialogue constructif entre les diverses catégories socioprofessionnelles de notre pays, en vue de conseiller utilement le Gouvernement et le Parlement dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques économiques et sociales,

Aussi, que vous soyez issus du mouvement associatif ou syndical, que vous soyez les représentants d'intérêts écologiques ou religieux, que vous proveniez du secteur privé ou de l'administration publique, que vous soyez du secteur primaire, secondaire ou tertiaire, bref, quel que soit votre profil, chacun d'entre vous est appelé à prendre la pleine mesure de la responsabilité qui est la sienne afin d'aider la Côte d'Ivoire à faire face aux nombreux défis dont l'ampleur et l'urgence interpellent toutes les filles et tous les fils de notre pays .

Mes chers collègues,

A l'issue des séances de travail organisées après ma prise de fonction, j'ai entendu votre cri du cœur, qui se résume en ces termes : « *Nous voulons travailler et mériter de la confiance qui nous est faite par le Président de la République.* »

Alors je réponds Oui !! Nous allons nous mettre au travail et pour ce faire, nous aurons tous à cœur de cultiver des convergences de vues plutôt que d'attiser les braises de nos différences. Il nous sera fort utile, de laisser la lucidité et l'objectivité guider nos réflexions et actions, quitte à remettre en cause nos idéologies ou intérêts personnels, en vue de forger un consensus bénéfique à l'intérêt national.

Le Président de la République qui nous a investi de sa confiance, l'a rappelé en maintes occasions :

- Notre démocratie a besoin de lieux de dialogue neutres et indépendants pour affranchir le débat national du conformisme partisan, afin de gagner la confiance mutuelle, source d'apaisement et de réconciliation.
- Notre démocratie a également besoin d'enrayer la dynamique de confrontation dans laquelle des acteurs en quête de gains politiques trouvent une tribune pour faire prospérer la division.
- Notre démocratie a enfin besoin de se soustraire de la pression de l'urgence et de l'émotion pour retrouver une vision objective et des pensées stratégiques qui répondent concrètement aux préoccupations de nos braves populations.

C'est donc le débat public qu'il faut restaurer au sein du Conseil Économique et Social pour un dialogue permanent, inclusif et fraternel qui contribuera à la construction collective de la Côte d'Ivoire de demain. Ainsi, avec l'Assemblée Nationale et les autres Institutions de la République, qui ont chacun leur rôle à jouer dans une démocratie apaisée. Notre maison sera le lieu, où la culture du dialogue n'exclura aucun sujet, en examinant toutes les thématiques, mêmes les plus délicates, qui intéressent l'ensemble des couches socio-professionnelles qui attendent beaucoup de nous.

Mesdames et Messieurs ;

Les chantiers qui attendent la contribution de notre institution, exigent le fonctionnement régulier des organes identifiés par les textes régissant le Conseil Économique et Social. C'est dans ce cadre, que conformément auxdits textes, le mardi 6 septembre dernier, notre assemblée a procédé à l'adoption de son Règlement Intérieur. Cet acte demeure un instrument juridique indispensable, qui fixe les modalités administratives et financières de la mise en œuvre des missions qui nous sont dévolues. Il ouvre la voie à l'installation du **Bureau du Conseil**, et des **Commissions Permanentes**.

L'animation de ces organes sera assurée par des Conseillers économiques et sociaux aux capacités d'action renforcées. En outre, il convient d'offrir un environnement qui devra permettre aux Conseillers de remplir leurs missions dans les meilleures conditions de travail. C'est pourquoi, nous inspirant du Fonds de Solidarité des Agents du Trésor (le FOSAT) que nous avons mis sur pied dans un passé récent. qui a atteint ce jour une capitalisation de 15 milliards de francs CFA, nous envisageons de relancer le Fonds de Solidarité du Conseil Économique et Social (le FONCES), . Ce Fonds ambitionne d'être un véritable instrument de mobilisation financière et d'épargne en vue de soutenir la solidarité entre les membres de notre Institution.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le constatez, les conditions sont aujourd'hui réunies afin de permettre au Conseil Economique et Social de jouer véritablement son rôle, en parfaite synergie avec les autres Institutions de la République.

A l'occasion des séances de travail tenues avec leurs plus hautes autorités, nous avons pris l'engagement de mettre en place un cadre de collaboration entre nos structures à travers :

Premièrement, la régularité des consultations mutuelles

Deuxièmement, la capitalisation des acquis réciproques des institutions

A ce stade de mon propos, je voudrais renouveler mes remerciements pour l'accueil qui m'a été réservé dans les différentes institutions et me féliciter de la convergence de vues de l'ensemble de mes pairs Présidents, qui ont favorablement accueilli le principe et les modalités de cette coopération.

Mesdames et Messieurs, Honorables invités,

La vie institutionnelle de notre pays connaîtra dans les prochaines semaines, deux étapes particulières que sont le Référendum portant sur l'adoption d'une nouvelle Loi fondamentale, et les élections législatives.

En ce qui concerne le référendum constitutionnel, un comité d'experts a été constitué par le Président de la République en vue d'élaborer le projet de la nouvelle Constitution et soumettre ses travaux à l'approbation du gouvernement.

Dans une démarche inclusive, le Président de la République a initié un cadre de concertation afin de créer un consensus national pour conduire le projet de révision de la Constitution.

Au cours des nombreuses rencontres avec les partis politiques, les corps constitués, les Chefs traditionnels, les hautes autorités confessionnelles, et les représentants de la Société civile, le Chef de l'Etat a décliné les principes généraux devant guider les réflexions et propositions des uns et des autres. Celles-ci ont été transmises aux experts qu'il a nommés pour la rédaction du projet de la nouvelle constitution.

Le Conseil Économique et Social de la République de Côte d'Ivoire approuve les dispositions prises par le Président de la République à l'effet d'offrir une nouvelle architecture institutionnelle et politique à notre pays. Le Conseil se réjouit particulièrement de la possibilité qui a été offerte à toutes les forces vives de la Nation, de faire leurs observations et contributions aux experts en charge d'élaborer l'avant-projet de texte qui sera in fine, soumis au peuple souverain de Côte d'Ivoire à travers un Référendum.

Quant aux prochaines élections législatives, elles offriront la seconde occasion au peuple de Côte d'Ivoire de désigner ses représentants après les années de crises. Faut-il simplement souhaiter que les ivoiriens et les ivoiriennes puissent exprimer leurs suffrages dans un environnement apaisé, afin de consolider la dynamique de consultations libres, ouvertes, et transparentes, gages de crédibilité et de maturité de notre démocratie.

Après l'élection présidentielle de 2015, ces deux échéances électorales devront parachever l'enracinement démocratique de la Côte d'Ivoire.

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le travail abattu par le Président de la République pour repositionner la Côte d'Ivoire sur l'échiquier international nous invite à redoubler d'effort. L'Economie ivoirienne affiche un taux de croissance moyen du PIB (9%), parmi les plus élevés en Afrique depuis les cinq dernières années. La croissance de la Côte d'Ivoire est entretenue par de profondes réformes qui ont amélioré l'environnement des affaires et par les investissements consentis dans les infrastructures et les secteurs productifs. C'est toute l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) qui en tire un grand profit. Avec 35% du PIB de L'UEMOA, la Côte d'Ivoire demeure la plus importante Economie de l'Union. Elle reste la deuxième puissance de la CEDEAO après le Nigeria. Grâce aux progrès dans l'interconnexion des réseaux et l'augmentation des capacités de la production nationale d'électricité peut être exportée. Les avancées actuelles dans certains secteurs, comme celui de la grande distribution, attirent des investissements étrangers.

Sur le plan social, la mise en œuvre du Plan National de Développement sur la période 2015-2020 a permis d'étendre au mieux les retombées de cette croissance aux couches les plus

vulnérables. C'est donc fort des investissements réalisés dans les secteurs sociaux, que la Côte d'Ivoire a pu ainsi observer un recul net du taux de pauvreté de plus de 5 points passant de 51,7% à 46,3%.

Et comme vient tout récemment de le livrer, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA à la tribune de la 71^{ème} Assemblée Générale de l'ONU à New York, il nous faut impérativement accélérer le rythme de transformation de nos sociétés afin d'offrir davantage d'opportunités et de facilités aux populations les plus vulnérables. D'où la poursuite des ambitieuses initiatives déclinées dans le PND 2016-2020 par le Gouvernement qui comme l'indique un récent rapport privilégie à juste titre une croissance inclusive et durable, en mettant l'accent sur la transformation structurelle et l'amélioration du niveau de vie des populations.

Ces actions sont déjà perceptibles à travers l'implantation de la Couverture Maladie Universelle, la mise en œuvre de la gratuité des soins et d'une politique de promotion de l'emploi pour les jeunes et les femmes, les actions fortes de la Première Dame en vue de l'abolition du travail des enfants dans le cacao culture, etc.

Autant d'efforts que nous devons consolider en menant la réflexion prospective au sein de notre Institution afin d'obvier aux éventuelles difficultés qui pourraient poindre dans le processus de transformation de la société ivoirienne.

Le retour de la Banque Africaine de Développement (BAD) à son siège d'Abidjan, ainsi que bien d'autres Institutions internationales contribue également à rehausser la crédibilité de notre pays. Il en est de même du rôle clé joué par la Côte d'Ivoire dans ces dernières années dans diverses institutions régionales et dans le règlement des conflits sous régionaux (CEDEAO, APE régional)

Sur le plan international, la Côte d'Ivoire a progressivement restructuré sa Carte Diplomatique. Elle entend, par le biais de sa diplomatie, engager des actions d'envergure pour augmenter le niveau de représentativité à travers le monde.,.

Nous pouvons dire avec fierté que l'Eléphant d'Afrique s'est remis à barrir du bord de la lagune Ebrié et son barrissement est audible dans toute l'Afrique et même au-delà. La locomotive de l'Afrique de l'Ouest a redémarré.

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre pays qui renaît de ses années difficiles, affiche aujourd'hui une fière allure, grâce aux sages orientations de Son Excellence le Président Alassane OUATTARA, orientations habilement mises en œuvres par le Gouvernement qui permet de repositionner la Côte d'Ivoire dans le concert des nations.

A cet égard, le Conseil Economique et social ne pourrait continuer à rester en marge des structures sous-régionales, régionales et internationales à la construction desquelles elle a apporté son indéniable contribution.

Je voudrais citer l'Association Internationale des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Assimilées (AICESIS), créée sur l'initiative conjointe du Président Jean Mattéoli (**Conseil économique et social de France**), et du Président Philippe Grégoire Yacé en 1999. Je citerai également l'Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires Francophones (UCESIF) ; sans oublier les liens étroits et traditionnels que nous devons consolider avec les Institutions sœurs d'autres pays notamment le Conseil Economique, Social et Environnemental français et les institutions de la sous-région. Il nous revient d'être animés du souci constant de mettre à la disposition de ses structures toutes nos compétences, en vue de développer la coopération entre les membres de ces organes, de favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, de promouvoir le dialogue social et, plus largement, de renforcer la démocratie participative dans le monde. Cette réintégration dans les organes internationaux se situe dans le champ global de repositionnement de la Côte d'Ivoire sur l'échiquier africain et mondial.

L'assise de ses Organisations et même la pérennité de leurs actions exigent que nous y apportions une contribution majeure. C'est en ce sens que depuis notre nomination, nous entreprenons de relancer la participation du Conseil Economique et Social au sein de ses structures. De grands enjeux nous y attendent et nous partageons avec les pays membres desdites organisations, les mêmes objectifs. C'est ensemble, donc, que nous pourrons donner des avis pertinents aux gouvernants de nos différents pays ; c'est ensemble également que nous pourrons aider les dirigeants à apporter des réponses idoines aux attentes légitimes de nos braves et vaillantes populations.

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le monde fait face aujourd'hui à des menaces multiformes. Les différents phénomènes que sont le terrorisme, la cybercriminalité, le réchauffement climatique qui menacent la stabilité mondiale et davantage nos Etats de l'Afrique de l'Ouest, attendent de nous des mesures urgentes d'envergure.

Aux nombreux efforts consentis en ce sens, nous devons apporter une contribution de premier choix. C'est ensemble, dans une approche globale, que nous devons réfléchir et adopter les mesures appropriées pour faire face à ces défis et ces enjeux.

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Côte d'Ivoire a besoin aujourd'hui de l'implication de toutes les forces actives qui la composent. La transformation de notre pays, l'avènement de l'Ivoirien nouveau, l'atteinte de l'émergence, la construction d'une Côte d'Ivoire qui résiste aux influences des conjonctures et des crises, dépendent de l'investissement et de l'engagement de tous. La classe politique, les forces économiques et sociales, et toutes les composantes de la nation doivent par leur engagement, lever tous les handicaps qui entraveraient le développement du pays et permettre ainsi la réalisation de la vision du Président de la République.

Nous avons bon espoir que l'amour de la patrie que nous avons en partage sera toujours au-dessus de nos intérêts personnels. Bien plus, l'atteinte de nos objectifs individuels n'est possible que si notre Pays, par notre sacrifice se porte mieux. Alors le dynamisme de chacun profitera à tous et le bien-être de tous pourra dépasser celui de chacune des composantes de notre nation.

En prenant l'engagement d'œuvrer dans ce sens, notre mission au Conseil Economique et Social sera de redonner confiance, de redonner l'envie de construire ensemble un avenir meilleur, en donnant toute sa place au lien que constitue ce "corps intermédiaire" entre la puissance publique et les citoyens.

Que cette mandature, nous permette de revaloriser notre Institution et d'apporter au Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, l'appui nécessaire pour la conduite d'une Nation ivoirienne Unie, Forte et Prospère, en Paix avec les autres et en Paix avec elle-même.

Je vous remercie. !!